



L'impérialisme à l'heure de la mondialisation

Mémoire de géopolitique
du Chef de Bataillon Daniel PUENTE
dans le cadre de l'étude dirigée
"Courants idéologiques et géopolitique"

Directeur : M.POUTHIER
Professeur à l'IEP de Paris

Avril 2002

L'IMPERIALISME A L'HEURE DE LA MONDIALISATION

SOMMAIRE

Partie I :

Un monde en décomposition

La perte des repères

La remise en cause des états

Les guerres civiles, une tendance lourde

Partie II :

Les recompositions

Un humanitaire dévoyé

Une ONU discréditée

La globalisation comme paradigme de la stratégie américaine

Partie III :

Vers un nouveau code d'ingérences

Les Etats-Unis, un gendarme sélectif

Les variations européennes

La résignation apparente de la Russie

INTRODUCTION

Les néologismes utilisant le préfixe « hyper » fleurissent aujourd'hui dans des domaines intéressant la géopolitique. Ainsi, monsieur François Heisbourg¹ parle d'hyperterrorisme pour qualifier les attentats du 11 septembre 2001. L'hyperpuissance² devient subitement vulnérable aux yeux de tous.

Cette dernière expression, désignant les Etats-Unis, masque une autre appellation plus péjorative. Il s'agit de celle de puissance impériale. D'évidence, l'impérialisme n'est pas à prendre dans le sens des empires coloniaux. Ce n'est plus une hégémonie exercée sur des pays privés de leur souveraineté. Il s'agit plutôt d'une forme d'ordre appliquée avec plus ou moins de force. Il s'apparente donc à une rencontre entre des acteurs vivants sur un espace et d'autres qui prétendent en modifier l'organisation ou en réduire le chaos. Il n'est pas nécessairement l'apanage des Etats-Unis. Il peut dans certaines régions être l'œuvre d'autres Etats. Pourtant, la nation américaine, via la mondialisation, est souvent accusée de tous les maux. Le terme de mondialisation est ici entendu comme étant l'ensemble des dynamiques contraignant les acteurs du champ international à raisonner à l'échelle de la planète notamment au plan économique, à cause de la multiplication des flux (financiers, d'informations) et de l'émergence d'enjeux globaux (sécurité, environnement....).

Cette vision de l'action américaine s'avère réductrice. Elle ne rend pas compte de la complexité de l'impérialisme à l'heure de la mondialisation. Elle n'explique pas pourquoi il existe, comment il s'exprime. Elle ne met pas non plus en exergue sa pluralité. Aussi, il serait alors judicieux d'en montrer les causes actuelles et les modes d'action. En conséquence, le jeu des acteurs majeurs de l'idéologie impériale aujourd'hui en apparaîtrait alors plus compréhensible.

L'impérialisme moderne constitue la résultante d'une triple nouveauté. Son trait le plus marquant, la répartition des ingérences entre les puissances, tire avantage d'une nouvelle logique d'intervention dans un monde profondément modifié depuis une décennie.

¹ : directeur de la fondation pour la recherche stratégique.

² : terme utilisé par monsieur Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères de la République française.

De fait, cet appel d'empires est d'abord issu de la fin progressive d'un monde ancien dont les points cardinaux s'érodent. Les Etats y sont remis en cause et les crises s'y multiplient. Il s'exprime ensuite en instrumentalisant les moyens de thérapie à large spectre. L'Organisation des Nations-Unies (ONU) et l'ingérence humanitaire y sont partiellement décrédibilisées. La maîtrise de la mondialisation devient elle-même un enjeu majeur. Enfin, même si l'intervention militaire classique semble avoir vécu, les puissances pratiquent toujours la « réalpolitik ». Elle paraît désormais obéir à un nouveau code d'ingérences.

1. UN MONDE EN DECOMPOSITION

Depuis la chute du mur de Berlin, le monde est sorti de la bipolarité. Cela rend moins pertinentes les grilles de lecture qui aidaient jusqu'alors à appréhender les relations internationales. En effet, les principaux blocs se diversifient sans qu'il soit parfois possible d'en distinguer les contours ou les buts. Seule l'Afrique semble égale à elle-même. Hormis l'exception notable de la République Sud Africaine, elle reste « mal partie ». L'aide internationale reste insuffisante. De 1990 à 1995, elle n'a attiré en moyenne que 5% des investissements à destination des pays du Sud. La mondialisation influence largement les relations entre Etats tout en diminuant leur rôle. Les crises et conflits se multiplient. Au total, cette fin progressive de la situation prévalant avant le début des années 90 crée un terreau particulièrement favorable à l'intervention des puissances.

1.1 La perte des repères

1.1.1 Une nouvelle donne à l'Est et au Moyen-Orient

Rompant avec des habitudes anciennes, l'Est et le Moyen-Orient dépendent aujourd'hui d'une manière accrue des nations occidentales.

Ainsi, les pays européens du Centre et de l'Est recherchent au mieux un rattachement à l'ouest, au moins une coopération renforcée avec lui. La Pologne l'illustre parfaitement. Tout en ayant adhéré en 1998 à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour s'affranchir définitivement de la tutelle russe, elle désire maintenant rejoindre l'Union Européenne (UE) pour assurer sa prospérité. Bien d'autres pays voudraient suivre cet exemple. La déception roumaine lors du refus de son entrée dans l'Alliance le démontre. La Mitteleuropa renaissante se tourne désormais vers l'Ouest. Même l'ancien adversaire représenté par la Russie de Vladimir Poutine se pose en partenaire de cet Ouest. L'attitude de ce dernier après les événements du 11 septembre 2001 le prouve. Il n'a pas hésité à soutenir les Etats-Unis dans leur action en Afghanistan.

De plus, cette main mise occidentale s'étend au-delà de l'Europe. Elle est prégnante au Moyen-Orient. Cela s'explique tout d'abord par la fin de la manne financière représentée par le pétrole. Elle donnait tant que les cours étaient hauts une indépendance certaine aux pays

producteurs. De fait, il n'en va plus ainsi. les recettes pétrolières saoudiennes sont passées de 120 milliards de dollars en 1982 (dollar à 10 francs) à 34 milliards de dollars en 1996.¹ Ces revers de fortune s'accompagnent souvent des effets d'une mauvaise gouvernance (corruption, mauvais choix industriels) et de la dilapidation des capacités financières lors de conflits (Iran-Irak, guerre du Golfe). Il en découle une implication politique et monétaire croissante des pays importateurs pour cette région dont la ressource principale est primordiale pour leurs économies En effet, les 6 pétromonarchies du Conseil de Coopération du Golfe totalisent 56% des réserves mondiales prouvées de pétrole. Cette influence, d'une façon avouée ou non, vise à leur garantir des importations sûres à un prix favorable.

Il est alors clair que la neutralité n'est pas l'attitude des puissances vis-à-vis de ces deux grandes régions. Elles ne se désintéressent pas non plus de l'Asie et de l'Amérique du Sud, même si leurs intérêts peuvent y sembler moins évidents.

1.1.2 Tensions asiatiques et fragilités américaines

Sur ces deux continents, les puissances régionales font sentir d'une manière accrue leur présence .

En Asie, leur jeu peut sembler plus complexe qu'en Amérique. Les acteurs y sont, de fait, plus nombreux. Il en va de même des convoitises territoriales. Ainsi, la Chine a des visées expansionnistes sur Taïwan, les provinces himalayennes indiennes et sur les îles Spratly. L'Inde et le Pakistan, dotés d'armes nucléaires se disputent pour le contrôle du Cachemire. Les récupérations de Hong-Kong et de Macao flattent son nationalisme et l'encouragent à poursuivre dans cette voie. Pour gagner en profondeur stratégique, le Pakistan avait de surcroît favorisé l'arrivée au pouvoir en 1996 en Afghanistan d'un régime taliban lui étant favorable. Les 2 géants de l'Asie s'efforcent ainsi, au moins d'influencer leur voisinage, au mieux de le soumettre. L'irruption des Etats-Unis dans cette partie du monde en réponse aux attentats du 11 septembre 2001 constitue un élément nouveau. Ils jouent un rôle de régulateur dans la crise indopakistanaise tout en cherchant à neutraliser les réseaux islamistes dans la zone.

Leur attitude est plus classique sur le continent américain. Ils en sont le gendarme, garant de la défense de leurs valeurs et de leurs intérêts. La doctrine de Monroe est une constante de leur politique. Elle les a conduit à épauler l'Amérique latine, partie la plus fragile du

¹: Salamé, Ghassan : Appels d'empire, 1^o édition, Paris, 1996, ISBN 2-213-59594-1

continent. C'est vérifié au plan économique. Le krach financier mexicain de 1994 le rappelle. Elle l'est aussi dans le domaine politique. La démocratisation s'est avérée réversible au Pérou et à Haïti. Ces faiblesses n'ont jamais laissé les Etats-Unis indifférents. Le président Clinton a alloué au Mexique plusieurs dizaines de milliards de dollars d'aide d'urgence en 1994. Les interventions américaines sont encore à l'ordre du jour. Fin 1994, les soldats américains ont débarqué sur l'île pour remettre le président Aristide à son poste présidentiel. Cette aide n'est pas, bien sûr, exempte d'arrière-pensées. Ces dernières visent à résoudre les difficultés que connaît l'hyperpuissance. L'immigration et le trafic de drogue comptent parmi les plus préoccupantes. Les Etats-Unis ont, de surcroît, ajouté récemment la fonction de « guide » du continent à celle de gendarme de leur arrière-cour. Ils ont développé un projet d'union économique de la zone. Cette zone de libre échange des Amériques regrouperait l'ALENA (Association de Libre Echange Nord Américaine), le MERCOSUR² (marché commun du Sud) ainsi que les autres associations du continent³.

Les actes des puissances en Asie et en Amérique démontrent donc bien leur volonté de profiter de toute faiblesse environnante pour pousser leurs pions. Ils n'obéissent plus entièrement à une logique de blocs. Ce terme de bloc est d'ailleurs un concept de moins en moins explicite pour les spectateurs de la scène internationale.

1.1.3 L'inefficience des concepts

Le langage est évidemment un élément primordial pour définir les concepts. Or, les expressions utilisées jusqu'à maintenant ne reflètent plus la réalité des relations interétatiques. Les mots de tiers-monde, de Sud, d'Occident sont au moins partiellement vidés de leur sens. Ainsi, le tiers-monde a perdu la signification qu'Alfred Sauvy lui avait donné en 1952. Il ne fait plus figure d'ensemble dans lequel les déshérités, majoritaires à l'Assemblée générale des Nations Unies, chercheraient à instaurer un ordre plus favorable. Ayant voulu ébranler le système de domination des puissances, le mouvement des non-alignés⁴ et le groupe des 77⁵ ne

² : Marché commun du l'Amérique du Sud. Alliance à vocation économique qui regroupe le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay et créée en 1991.

³ : Le pacte andin est une association économique constituée par le Venezuela, la Colombie, l'Equateur, le Pérou et la Bolivie. La communauté des Etats caraïbes (CARICOM) fut fondée en 1973. Ce marché commun des Caraïbes est un ensemble de 17 Etats anglophones (îliens pour la plupart). Haïti, la République dominicaine et le Surinam y ont le statut d'observateurs. Le marché commun centre américain regroupe quant à lui le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Salvador.

⁴ : Mouvement créé en 1955 à Bandung dont le credo était le non alignement sur les positions d'un suzerain politique.

font plus parler d'eux. Le tiers-monde et ses rejetons ne sont plus qu'un vaste fourre-tout. Ils ne possèdent pas de mode opératoire pour s'affirmer.

De plus, le Sud s'est largement diversifié. D'une part, les pays les moins avancés y côtoient des nations au niveau de vie comparable à celui de l'Occident. Les indicateurs de développement⁶ de Singapour et de la Corée du Sud l'illustrent bien. Respectivement de 0,881 et de 0,854, ils classent leurs détenteurs au 24^{ème} et 30^{ème} rang. Comparativement, celui de la France est de 0,917. Il la met au 12^{ème} rang mondial. D'autre part, les puissances principales du Sud adoptent quelques valeurs des pays riches. La Chine est rentrée dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et se convertit progressivement à l'économie de marché. Dès lors, il n'existe pas un Sud, mais des Sud qui caractérisent autant de situations particulières.

Enfin, l'Occident n'est pas une entité aussi unie qu'il y paraît. Bien que présente au travers d'organisations de défense, la logique sécuritaire s'est estompée avec la disparition de la menace principale. Aujourd'hui, l'Occident c'est d'abord la coexistence de 3 pôles : les Etats-Unis, le Japon, l'Union Européenne. Ils sont en compétition économique ouverte et souvent féroce. Le pouvoir politique soutient l'action commerciale de ses entreprises. L'exemple le plus frappant est celui des méthodes employées par les Etats-Unis. Leurs moyens d'espionnage les plus performants et les plus secrets sont mis au service de l'intelligence économique. Le réseau de renseignement Echelon leur sert à favoriser la position des firmes américaines. Il a notamment permis récemment à Raythéon d'emporter le marché de la couverture radar du Brésil devant Thomson-CSF. L'administration Clinton a en outre créé un conseil de sécurité économique pour coordonner les soutiens à son économie. Le Nord, l'Occident s'affirme donc aussi comme une entité plurielle où les intérêts particuliers prévalent largement.

S'ajoutant aux nouvelles données des différents continents, cette inefficacité des concepts à appréhender les réalités d'aujourd'hui contribue à une désorientation intellectuelle de l'opinion publique. Celle-ci s'aggrave encore avec l'affaiblissement de la notion d'Etat.

⁵ : Groupe constitué par les pays en voie de développement, alors au nombre de 77, lors de la première conférence de l'ONU pour le commerce et le développement (CNUCED) en 1964. Il compte actuellement plus de cent trente pays. Le groupe des 77 s'est opposé aux conceptions libre-échangiste des institutions internationales.

⁶ : Niquet, Valérie : l'Asie centrale, dans l'année stratégique 2002, l'Etudiant, 2001, Paris, ISBN 2-84624-128-7. Cet indicateur, mesuré par le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) tient compte de 3 éléments : la durée de vie, le niveau d'éducation de la population et le revenu moyen par habitant (produit intérieur brut par habitant).

1.2 La remise en cause des Etats

Partout dans le monde, l'Etat paraît sur la défensive. Il semble impuissant face aux marchés. Il ne parvient, au mieux, à les réguler qu'au prix de grandes difficultés. Il est concurrencé par des structures supranationales et intermédiaires telles les régions. Le constat est encore plus accablant à la périphérie des puissances. Les Etats doivent y contenir la pression de sociétés désenchantées et revendicatrices. Parfois, ils doivent même protéger leur existence en tant qu'appareils organisés. Des candidats à leur succession, plus ou moins recommandables, sont là pour profiter de leur éventuelle faillite.

1.2.1 Des modèles étatiques en panne

Globalement, bien des Etats créés par la décolonisation, sans racine, ont voulu par une action moderniste et volontariste, se construire sur un modèle occidental. Ils en ont d'ailleurs adopté la forme extérieure (un drapeau, un hymne national, une capitale, un siège à l'ONU, des ambassades). Mais, nombre d'entre eux se sont révélés incapables d'en assumer la charge économique et sociale. C'est d'ailleurs sur ce terrain de la protection sociale qu'ils ont perdu le plus visiblement leur légitimité. En effet, n'ayant pas les ressources nécessaires et handicapés par une démographie galopante, ils ne peuvent protéger qu'une minorité de leurs citoyens. Ils deviennent ainsi népotiste et clientéliste. Il leur est impossible de copier les nations les plus avantagées dans ce domaine (en 1999, la France se retrouve avec des prestations sociales de l'ordre de 2358 milliards de francs⁷, avec le 5^{ème} PNB du monde per capita et un taux de croissance démographique des plus bas). Ayant perdu leur crédit auprès de la population, ils se sont dès lors repliés sur la fonction répressive. La modernité a de cette façon bénéficié en priorité aux pouvoirs en place et aux appareils de répression. Ils se sont dotés des moyens modernes de contrôle, hélicoptères et autres, pour détruire les lieux leur échappant, associations, groupes communautaires, etc... La modernisation se réduisant souvent à ces instruments de contrôle, la société en est venue à souhaiter des changements radicaux. Enfin, ces copies de moindre qualité ont été déstabilisées par les mutations intervenues au sein des relations internationales. Le principe de souveraineté est désormais largement écorné par l'ingérence humanitaire. Les frontières ne sont plus intangibles. L'Allemagne s'est bien réunifiée en 1989. Les entités étatiques ne sont plus permanentes.

⁷ : Frémy, Michèle et Dominique : Quid 2001, 1^o édition, Paris, 2000, ISBN 2-221-09141-8

L'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS)et la Yougoslavie ont ainsi éclaté en 1991.

L'après 1945 aura été l'âge d'or de l'Etat territorial. Avec la décolonisation, il se démultipliait. Peu de nouveaux-nés mouraient dans leur première jeunesse. L'après-1990 a démontré combien la guerre froide avait été la garante de cette permanence. Les Etats montrent leur inefficience. Ils ne répondent pas aux aspirations de leurs populations. Certains perdent maintenant leur immunité et parfois cessent même d'exister.

1.2.2 Des Etats dévoyés ou impossibles

La décennie écoulée nous livre d'ailleurs 2 exemples d'Etats largement remis en cause. Il s'agit d'Haïti et de la Somalie.

A Haïti, l'Etat a été dévoyé. Il n'a pas servi l'intérêt général. Même actuellement, le président Aristide n'arrive pas à atténuer les divisions et les règlements de compte au sein de la société insulaire. Cette dernière a trop longtemps considéré que le pouvoir ne servait qu'à faire de l'argent. De Duvalier aux militaires, y compris le général Cédras, le pouvoir était aux mains d'une clique spoliant les ressources et pratiquant la prédation. En lançant sa lutte contre la corruption, l'actuel chef de l'Etat a détruit l'essence du principe étatique dans l'île. Un minimum de sécurité était assuré pour permettre un maximum d'enrichissement des gens en place. Cette perturbation des us et coutumes facilite l'expression des haines entre partisans et adversaires d'Aristide. Elle rend le contexte politique difficile et défavorable à une solution globale aux problèmes haïtiens.

Le cas de la Somalie est différent. Il n'y est pas question d'Etat privé. L'Etat n'existe plus. Après l'effritement de la dictature de Siad Barré, les rivalités claniques se sont exacerbées jusqu'à provoquer une guerre civile. La Somalie s'est coupée en 2. Le Somaliland, peuplé d'Issas, s'opposait au reste du pays. Sous ce règne des « seigneurs de la guerre », les institutions et l'administration se sont volatilisées comme l'affirmait récemment l'hebdomadaire l'Express⁸. Ce n'est pas le gouvernement d'union nationale, né en 2000 qui les a rétabli. Même s'il a repris le fauteuil de la Somalie à l'ONU, resté vacant 10 ans, il reste sans force et incapable de lever l'impôt.

A ces pannes et remises en cause d'états répond l'activisme de nouveaux acteurs des relations internationales.

⁸ : Gyldén, Alex : La Somalie à la dérive, dans l'Express N°2631, décembre 2001.

1.2.3 Des successeurs intéressés

L'adage affirmant que la nature a horreur du vide se vérifie lorsque les Etats s'effacent. L'intérêt général laisse alors la place à de nombreux intérêts particuliers. Les réactions ethniques identitaires nous le confirment. L'extension de réseaux mafieux et religieux prétendant se substituer aux Etats en constitue une autre preuve.

C'est d'abord le réveil des peuples de par le monde et la sacralisation de leurs territoires qui illustre ce postulat. En Europe, au début de l'année 1993, la Tchécoslovaquie se divise en 2 Républiques plus homogènes. Les Tchèques et les Slovaques de l'ancien empire austro-hongrois se rassemblent dans l'une et l'autre. En Asie, en 1991, profitant de l'indépendance récente de l'Azerbaïdjan, la population arménienne proclame unilatéralement une nouvelle république au Haut-Karabagh. Des processus similaires se produisent en Afrique. L'affaiblissement du régime éthiopien permet au moins partiellement à l'Erythrée d'accéder à l'indépendance en 1994.

A ces réactions identitaires battant en brèche l'autorité étatique, il convient d'ajouter aussi l'activité de réseaux privés, voire antiétatiques lorsque l'Etat s'avère incapable d'assurer ses fonctions fondamentales. S'il ne peut subvenir aux besoins économiques de ses nationaux, la contrebande se développe. L'exemple de l'Algérie est à cet égard édifiant. De nombreuses marchandises y proviennent du « trabendo » à partir des rives nord du bassin méditerranéen. L'économie informelle se met alors à croître. Elle peut même aller parfois jusqu'à supplanter les symboles officiels. Les nationaux cherchent comme à Cuba à acquérir des valeurs sûres telles le dollar américain. Ils la préfèrent à la monnaie locale. La fonction régaliennne de la frappe de la monnaie n'a alors plus lieu d'être. Il en va de même lorsque la police ou l'armée, en charge de la sécurité des citoyens, sont remplacées par des milices privées. De nombreux Etats africains, en proie à des troubles, en constituent des exemples. La compagnie de mercenaires sud-africains « Executive Outcomes » y a bénéficié de nombreux marchés depuis la décennie écoulée. L'activité de ces réseaux peut être encore plus pernicieuse pour les Etats, notamment lorsqu'ils véhiculent beaucoup d'argent. Cet argent accroît leur nocivité. Ils peuvent tout acheter. Le fonctionnement des narco-Etats le démontre. Les barons de la drogue y exercent une influence majeure et perturbent le fonctionnement normal des différents pouvoirs. Leur rôle en Colombie en témoigne. Au Mexique, ils avaient même soudoyé leur ennemi principal. En effet, en février 1997, le général Guttierrez Rebollo, directeur de la lutte antidroque, avait été accusé de complicité avec les cartels.

L'Etat n'est pas toujours en butte à des actions aussi ouvertement hostiles. Des associations caritatives, paravents de mouvements religieux, cherchent à le supplanter dans le domaine social où il est souvent inefficace. Augmentant leur influence au sein de la société, jouant le jeu démocratique, elles parviennent au pouvoir légalement et ne tardent pas à se muer en groupes politiques. L'action du Front Islamique du Salut (FIS) en porte témoignage. En décembre 1991, recueillant les fruits de son action sociale, il remporte le premier tour des élections législatives en Algérie d'une manière tout à fait légale. Le pouvoir en place prend peur de ce succès électoral. Il en interrompt le processus.

Alors même que se multiplie le nombre d'Etats dotés de signes apparents de souveraineté, leur réalité est souvent illusoire. Ils se résignent à la reprivatisation de leurs fonctions essentielles, y compris la sécurité au profit de réseaux informels voire criminels, d'associations caritatives ou religieuses, de milices privées. Cette panne d'Etat menace les fonctions d'organisation et de régulation. Elle aggrave ainsi le désordre mondial. Ce désordre s'exprime souvent par des crises dégénéralant parfois en guerre.

1.3 Les guerres civiles, une tendance lourde

De fait, la fin de la guerre froide n'a pas mis fin à ce désordre mondial. C'est plutôt le phénomène inverse qui s'est produit. Les conflits se sont multipliés. Ils ne sont plus seulement l'oeuvre des militaires. Ils sont devenus une affaire de civils. Les guerres se transforment donc en guerres civiles. Leur complexité est déroutante. En effet, leur caractère rationnel est difficile à comprendre. C'est d'autant plus inquiétant que nul ne semble à l'abri. Les démocraties ne sont pas immunisées contre ces excès.

1.3.1 Des guerres plus civiles que militaires

L'implication grandissante des civils dans les conflits contemporains est une des principales caractéristiques de la guerre moderne. Cela fut théorisé par les penseurs de l'arme aérienne. Ainsi, le général Julio Douhet en fait des cibles lorsqu'il préconise des « bombardements stratégiques » pour venir à bout de l'ennemi. La discrimination entre combattants et non combattants n'est alors plus effectuée. Conséquemment, les victimes se retrouvent à la fois parmi la catégorie des militaires et dans celle des civils. Cette évolution a été chiffrée par les

Nations-Unies⁹. Au cours de la première guerre mondiale, 80% des tués portaient l'uniforme, 20% étaient des civils. Lors de la deuxième guerre mondiale, les chiffres étaient de 50/50. De nos jours, la situation s'est renversée. La proportion de militaires tués représente 20% du total des morts. Il y a en revanche 80% de civils parmi les victimes. Cette participation des civils aux conflits s'est encore amplifiée à cause du nouveau rôle d'acteurs qu'ils y jouent et de la multiplication de ce type de guerre. Actuellement, des couches de plus en plus importantes des populations prennent une part active dans les conflits. L'enrôlement des enfants comme soldats permet de s'en convaincre. De plus, l'observation des dernières crises majeures démontre que l'ensemble des communautés ethniques où religieuses s'implique souvent. Le conflit en ex-Yougoslavie opposait des Croates catholiques contre des Serbes orthodoxes contre des Bosniaques musulmans. Au Rwanda, ce sont les ethnies Hutus et Tutsis qui ont réglé des comptes ancestraux à la machette, un outil de civils. Enfin, la plupart des derniers conflits sont catégorisés comme des guerres civiles. Pendant les 5 ans qui ont suivi la chute du mur de Berlin, l'ONU en a compté 82 dont 79 étaient des guerres civiles. Parmi les 3 catégorisés comme étant interétatiques, 2 (la Bosnie et le Haut-Karabagh) avaient une connotation civile très prononcée.

Le système international ne peut donc plus ignorer cette transformation de la nature des guerres. L'opinion publique est alertée par l'activité des médias et des organisations non gouvernementales (ONG). Pourtant, cette prise de conscience n'est pas suffisante. Elle n'a que rarement une valeur explicative.

1.3.2 Une compréhension difficile

Les causes du déclenchement de ces nombreux conflits sont à rechercher avant tout dans la perception que les acteurs ont de la menace et dans la vision stratégique des Etats.

La première de ces raisons est désormais moins aisée à saisir. La menace semble en effet douée d'ubiquité. La prolifération des armes de destruction massive l'illustre clairement. Un nombre croissant d'Etats voyous sont mis sous surveillance. La maîtrise de fabrication et l'utilisation de ces moyens terrifiants n'est plus limitée aux seuls Etats. Des sectes ou des individus sont désormais capables soit de répandre du gaz sarin dans le métro de Tokyo, soit de poster des lettres contaminées avec un agent biologique (le bacille du charbon) comme aux Etats-Unis. La menace est simultanément intérieure et extérieure, multiple. Elle n'est

⁹ : chiffres de 1992 du fonds international des Nations-Unies pour l'éducation des enfants (UNICEF).

donc plus territorialement définie. Pour y faire face, les décideurs politiques développent un discours très sécuritaire où ils multiplient les sources de danger. Il y est difficile de démêler leur interprétation des faits, par essence subjective, et les analyses relatives aux volontés et aux capacités de nuire qui sont plus objectives. L'amalgame fait par le président Bush lorsqu'il évoque « l'axe du mal » l'illustre parfaitement. La Corée du Nord, l'Irak et même l'Iran, promu « primus inter pares » de fraîche date, ne constituent pas des menaces identiques pour les Etats-Unis. Le principal défaut de l'Iran est surtout de jouer son propre jeu dans la partie occidentale de l'Afghanistan et probablement pas de vouloir conduire des attaques terroristes sur le sol américain. Cette volonté de ne pas passer sous les fourches caudines de la superpuissance le range dans le camp des « méchants ». Cette vision binaire du monde reste quelque peu simpliste et démagogique.

On retrouve ce mélange d'objectivité et de subjectivité dans la vision stratégique des Etats. Cette superposition vient en obscurcir la logique. Dans les éléments subjectifs se rangent par exemple les haines communautaires exacerbées. Elles l'emportent souvent sur la modération. Mais, c'est surtout la raison de l'homme au pouvoir, de son clan qui se cache la plupart du temps derrière la raison d'Etat. Les justifications idéologiques ou stratégiques des actions entreprises ne servent qu'à habiller les motifs ultimes qui poussent tel ou tel dirigeant à agir. Ils ne forment qu'un habillage. Là aussi, il est donc difficile de séparer le vrai du faux.

La décomposition du monde s'exprime ainsi par des évolutions marquées. La guerre change de nature et les raisons en sont souvent malaisées à comprendre. Cette modification à de quoi inquiéter les démocraties.

1.3.3 Une inquiétude pour les sociétés modernes

Jusqu'à maintenant, les pays occidentaux vivaient dans la croyance américaine que les démocraties ne se font pas la guerre. C'est du moins ce que le Président Clinton affirmait dans ses derniers discours sur l'état de l'union. Cette idée justifiait d'ailleurs une stratégie de soutien au progrès de la démocratie à l'échelle planétaire. La France a choisi cette attitude vis-à-vis de l'Afrique depuis le sommet de la Baule en 1989. Les Etats-Unis ont soutenu les pays en transition démocratique comme la Russie.

Elle passait néanmoins sous silence un certain nombre de contre exemples flagrants. C'est un Milosevic démocratiquement élu qui engagea une guerre en 1991. De nombreuses atrocités y furent commises. Ce président, incarcéré aux Pays-Bas, est d'ailleurs inculpé de crimes de guerre et de génocides. Il va être jugé par le tribunal pénal pour la Yougoslavie (TPY) dès

cette année. Israël, où les élections sont libre, a mené une « guerre offensive préventive » en 1967 contre les pays arabes. Durant cette campagne des 6 jours, Tsahal vainquit les armées égyptiennes et syriennes. Cette victoire se concrétisa par l'annexion du Sinaï, du plateau du Golan, de la Cisjordanie et de Jérusalem. Des incidents entre la Grèce et la Turquie en mer Egée auraient pu dégénérer en affrontement ouvert entre ces 2 nations. Ces faits montrent donc bien que les régimes démocratiques sont capables de devenir entre eux belliqueux.

Elle faisait en outre oublier que les sociétés modernes ne sont pas à l'abri des sursauts issus de la décomposition du monde. Les attentats du 11 septembre 2001 à New York et l'influence de l'islamisme dans des pays à forte population musulmane nous rappelle à l'inquiétude. Cette dernière ne peut être que renforcée lorsqu'on constate la facilité avec laquelle les armes de guerre modernes s'exportent des zones de conflits vers les pays occidentaux.

Ainsi, une des caractéristiques principales du monde de l'après 1989 est bien son désordre prononcé. Les mutations violentes qu'il génère depuis une décennie on pu faire parler de décomposition. Même si pour certains, cette vision de la période actuelle est assez pessimiste, il reste indéniable que les bouleversements sont profonds et brutaux. Les repères sont perdus. Les Etats sont remis en cause. Les crises s'apparentent de plus en plus à des guerres civiles. Elles n'épargnent personne.

Face à ces conflits multiples, les grandes puissances ont une marge de manœuvre étroite. Elles peuvent être directement impliquées. Le choix de la forme d'intervention devient délicat. Il s'opère entre le traitement humanitaire ou la solution politique, l'intervention sous l'égide d'une organisation internationale, ou dans une coalition ad hoc. Malgré l'efficacité de l'opération de police du Golfe, les grandes puissances privilégient un usage sélectif et circonspect des instruments que leur donne la recomposition du monde.

2 UN MONDE EN RECOMPOSITION

Parmi les instruments du monde recomposé, l'humanitaire et l'ONU ne sont pas les moindres. Ils ont participé au traitement de nombreuses crises. Néanmoins, ils ont atteint aujourd'hui leurs limites et ont perdu une grande partie de leur légitimité. C'est désormais le phénomène majeur, la mondialisation, qui est en voie d'instrumentalisation.

2.1 Un humanitaire dévoyé

L'action humanitaire s'est désormais éloignée du romantisme de celle des « French doctors » des années 60 au Biafra. Elle a perdu l'aura que lui donnait cette forme d'assistance désintéressée et privée. Pour beaucoup, elle a été politiquement récupérée. Elle a même été parfois nationalisée. De ce fait, elle est aujourd'hui largement contestée. Confrontée à de nombreux obstacles, il semble bien que son âge d'or soit révolu.

2.1.1 Une ingérence humanitaire politisée

Au niveau stratégique, les personnages qui comptent ont depuis longtemps assimilé l'importance de l'image sur les opinions publiques démocratiques. Ces dernières, influencées voire manipulées par les médias, sont très sensibles aux reportages sur la famine, les massacres et autres horreurs véhiculées par la guerre. Il convient alors soit de se prémunir contre ces réactions, soit d'utiliser à des fins personnelles ou plus globales ces émotions.

Ainsi, les stratèges sont méfiants à l'égard de cette méthode de traitement des problèmes. En effet, des situations de misère peuvent amener l'opinion à réclamer des opérations qui ne sont pas nécessairement celles auxquels les froids calculs de l'intérêt national conduiraient à donner la priorité. Le Livre blanc français sur la défense évoque d'ailleurs ces divergences possibles entre le pouvoir et les médias dont la dramatisation des faits constitue une partie du gagne-pain. « La capacité de manipulation de l'opinion publique à partir de tels instruments est réelle ; en période de crise, elle peut perturber le fonctionnement des pouvoirs publics ; elle peut, à la limite, desservir l'intérêt national et la défense »¹. Les stratèges paraissent donc conscients de la nécessaire immunisation contre les « reality shows » humanitaires.

¹ : Ministère de la défense, Livre blanc sur la défense, 1994, p158.

Mais, les politiques sont sensibles à leur utilité. C'est ainsi qu'à côté de campagnes ayant provoqué l'intérêt public pour une cause, on trouve les dérapages calculés de politiciens adeptes de la loi du tapage. L'anecdote de Bernard Kouchner se précipitant vers un sac de riz en Somalie pour le mettre sur son épaule car il venait de voir une caméra est dans toute les mémoires. L'ingérence humanitaire est alors transformée en instrument de promotion personnelle. L'humanitaire spectacle n'est pas seulement cynique, il peut être néfaste car il risque de servir d'alibis à de vrais choix politiques.

La non intervention et l'emploi de la force en font partie. Dans l'un ou l'autre choix, l'aide humanitaire (qui reste une forme de l'ingérence) peut servir d'excuse. A ce titre, l'image des sacs de riz marqués du sceau « US aid » et de la bannière étoilée livrés en Afrique est éloquente. Rien n'est fait pour résoudre les guerres civiles mais l' action américaine reste louable car elle sauve des vies. Dans un autre registre, les bombardements massifs qui précipitent l'exode des populations deviennent acceptables quand ils s'accompagnent de largage de rations comme au Kosovo et en Afghanistan. L'option du recours à la force est au moins partiellement légitimée. Les « bons » ont pensé à tout, y compris à la faim des déplacés. A cette politisation accrue de l'ingérence humanitaire s'ajoute aujourd'hui la nationalisation de cette forme d'action.

2.1.2 Une ingérence humanitaire nationalisée

Le lien entre humanitaire et nationalisme est indubitablement avéré. La BBC diffuse rarement des portraits de personnages français tels monsieur Kouchner. Inversement, la télévision française ne projette pratiquement jamais de documentaires sur des organisations humanitaires britanniques comme Oxfam. Au nom d'un humanitarisme universaliste, on couvre de fleurs les réalisations nationales. L'attitude de la France est à cet égard révélatrice. En ignorant l'engagement d'autres pays, certains on fait croire que la France était en pointe dans l'ingérence humanitaire. On lui devait la protection des Kurdes avec la résolution 688 du Conseil de sécurité. De telles assertions oublient que le Conseil demeure un organe collégial. Voulant évoquer le droit d'assistance humanitaire, François Mitterrand déclarait lors du 14 juillet 1991 : « C'est la France qui a pris l'initiative de ce nouveau droit assez extraordinaire dans l'histoire du monde, qui est une sorte de droit d'ingérence à l'intérieur d'un pays, lorsqu'une partie de sa population est victime d'une persécution »². Mais, si la France a paru

² : Salamé, Ghassan : Appels d'empire, 1^oédition, Paris, 1996, ISBN 2-213-59594-1, p 120.

être plus active que d'autres, elle n'était pas la seule. Il lui est d'ailleurs difficile de se poser comme exemple car l'effort qu'elle fournit dans l'aide au développement, un humanitaire d'Etat, n'atteint pas les objectifs de 0,7 % dont la communauté internationale se réclame. D'une manière plus générale, les Etats se montrent tout à fait chauvins et égoïstes dans la fourniture d'efforts humanitaires. Les difficultés que l'Allemagne a rencontré avec les autres nations de l'UE pour partager le fardeau de l'accueil des réfugiés provenant de l'ex-Yougoslavie en témoignent.

De plus, l'ingérence humanitaire est désormais comprise comme une pièce à 3 acteurs. Ce sont le secouriste, la victime et le « méchant ». Leurs rôles sont opposés. En étatisant la première de ces fonctions, par la création d'un portefeuille ministériel (secrétariat d'Etat à l'action humanitaire par exemple), on l'a rattaché trop visiblement aux objectifs réels ou supposés des gouvernements occidentaux. Dès lors, la méfiance envers eux est alors plus grande. La transgression d'une frontière par une organisation privée était tolérable. Quand elle est l'œuvre du représentant d'un gouvernement étranger, il est difficile de ne pas y voir le signe d'une violation de souveraineté. Même si les peuples, inquiets pour leur survie, n'hésitent plus à demander l'intervention de l'Occident, les Chinois et les Serbes, en revanche, sont prêts à contrer avec les armes, ce redéploiement mondial au nom de l'ingérence.

Dans cette action, les tenants de l'opération humanitaire ne peuvent faire abstraction de l'analyse que fait l'« oppresseur » des conséquences politiques de l'action de secours. Il lui est pratiquement impossible de ne pas fonder une action humanitaire étatisée et considérée comme adverse sur des idées politiques, des valeurs culturelles, des stratégies militaires cherchant à lui nuire.

Un clivage radical apparaît donc entre les partisans et les opposants à l'ingérence humanitaire. Cette dernière étant moins usitée depuis quelques années, il semble donc bien, qu'au moins provisoirement ce soit ses adversaires qui l'emportent

Une ingérence humanitaire en perte de vitesse

L'engouement pour l'humanitaire a baissé depuis le début des années 90. Cette perte d'intérêt s'est traduite à la fois par un désengagement financier de contributeurs importants, par une remise en cause de ce type d'action, par des départs de figure emblématiques d'associations humanitaires de premier plan.

Ainsi, fin 1995, Paris annulait 60 % de ces contributions volontaires aux programmes humanitaires de l'ONU. En 1998, lors de sa tournée africaine, le président Clinton annonçait qu'il privilégierait le commerce plutôt que l'aide envers les plus démunis. Cela montre que les puissances cherchent à minimiser leur participation financière dans l'ingérence humanitaire. Cette attitude est d'ailleurs en phase avec un mouvement de contestation de cette forme d'action.

Avec la tragédie yougoslave, l'humanitaire d'Etat et l'humanitaire-spectacle ont été largement condamnés par la presse et les leaders d'opinion. Selon eux, ils auraient servi aux politiques d'alibi pour ne pas mener des actions plus risquées. Ils leur auraient permis de se donner bonne conscience à moindre frais. L'humanitaire aurait pérennisé les conflits en prolongeant l'agonie des victimes. Il aurait encore renforcé l'agresseur. En effet, cet agresseur fixe souvent comme condition préalable à l'acheminement de l'aide aux victimes le prélèvement d'une dîme.

Enfin, cette révision a aussi été l'œuvre des humanitaires eux-mêmes. En désaccord avec les méthodes employées, Rony Brauman a quitté Médecins sans frontières. Tout récemment, madame Sylvie Brunel démissionnait de son poste de présidente d'action contre la faim (AICF). Elle affirmait que les organisations humanitaires roulent davantage pour elles-mêmes que pour leurs prétendues victimes.³

Donc, ce moyen de thérapie des crises a montré ses limites. Il a été largement dévoyé et instrumentalisé par les puissances. La même remarque pourrait être appliquée à l'ONU.

2.2 Une ONU discréditée

Après la guerre froide, l'ONU a été créditée de la possibilité de pouvoir enfin assurer la paix et la sécurité collective. Les désillusions sont aujourd'hui nombreuses. En effet, cette organisation montre qu'elle reste incapable de prévenir les crises. Elle ne serait qu'un jouet aux mains des puissants. Les tentatives de réformes envisagées s'avèreraient impossibles.

2.2.1 Une impuissance structurelle

³ : Merchet, Jean-Dominique : Les organisations humanitaires sont devenues un business, dans Libération, jeudi 7 mars 2002.

L'observation du rôle joué par l'ONU dans les crises démontre qu'elle n'intervient qu'à titre curatif et avec des moyens limités. Ce cantonnement à la fonction curative s'explique aisément. Les Etats demeurent souverains. Le respect excessif de ce principe de souveraineté a conduit malheureusement au meurtre de populations entières par des dirigeants démocratiques et cruels. C'est un Slobodan Milosevic démocratiquement élu qui a envoyé l'armée fédérale yougoslave « purifier ethniquement » les Krajina en 1991. Dès lors, fonctionnellement, les Nations-Unies ne peuvent être que réactive. Elles interviennent toujours trop tard, quand la crise est en cours et très rarement avant son occurrence.

De plus, chaque fois qu'une intervention se révèle nécessaire, la composition de la brigade de « pompiers » doit être négociée. Cette négociation ajoute encore aux délais de déclenchement de l'opération de maintien de la paix : génération de forces, planification, projection puis enfin conduite. Il y a de la lenteur là où l'urgence s'avère indispensable. On se retrouve ici en pleine métaphore de l'incendie. Si un verre d'eau suffit à l'éteindre lorsqu'il est pris à son tout début, plus le temps passe, plus l'importance des moyens nécessaires pour le vaincre grandit. Cette lenteur, déjà en soit néfaste en terme d'efficacité opérationnelle, devient en outre dramatique car elle s'accompagne d'une limitation constante des ressources et des capacités d'action de l'ONU. Pour tenter d'y remédier en renforçant et diversifiant ses sources de financement, l'Organisation s'ouvre depuis peu au secteur privé, aux entreprises et aux mécènes, comme Ted Turner, le fondateur de CNN, Bill Gates ou British Airways. Ces ressources sont néanmoins le plus souvent précaires. L'ONU comme toute organisation interétatique classique est financée d'abord par des contributions des Etats membres, proportionnelles à leur capacité économique et financière. En ce qui concerne le maintien de la paix, une clé particulière, majorant les contributions des Etats membres est retenue depuis 1973 ⁴ : Etats-Unis : 31,7 % ; Japon : 12,5 % ; Allemagne : 9% ; Russie : 8,5 % ; France : 7,6 % ; Royaume-Uni : 6,6 % . Depuis la seconde moitié des années 80, les Etats-Unis, qui ne pardonnent pas à l'ONU sa fièvre tiers-mondiste des années 60 et 70, ont déclenché avec l'Organisation un bras de fer financier, liant plus ou moins le règlement de leur dette à une restructuration radicale de la bureaucratie onusienne. Ce manque à gagner financier constitue une limitation au financement des opérations de maintien de la paix (OMP).

Cette difficulté à s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats et ce manque de rapidité constituent des « dysfonctionnements » structurels. Ils ont débouché sur une véritable crise

⁴ : Moreau-Desfarges, Philippe : L'ordre mondial, 1998, ISBN 2-200-01987-4

morale, lorsque L'Organisation a montré son incapacité à empêcher les massacres à Srebrenica et au Rwanda.

Ainsi, l'ONU est donc constamment réduite à une moindre puissance, voire à l'impuissance à cause de son mode de fonctionnement et de ses moyens et ressources. Parmi les obstacles à l'efficacité onusienne, on peut aussi compter la volonté des puissances.

2.2.2 Un instrument dominé par les puissances

Le véritable siège du pouvoir aux Nations-Unies est situé au Conseil de sécurité. Plus particulièrement, la possession d'une place de membre permanent (Etats-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni, France) permet d'empêcher toute action contre ses intérêts via le droit de veto. Les 5 nations qui en bénéficient ne s'en privent pas. Les Etats-Unis interdisent toute condamnation de la politique menée par les Israéliens à l'encontre des Palestiniens. Russes et Chinois bloquent toute immixtion dans leurs affaires intérieures tchéchènes et tibétaines.

Ce même Conseil est de plus attentif à prévenir toute émancipation de l'ONU vis-à-vis de ses créateurs. Le « machin » ou la machine ne doit pas échapper à ses concepteurs. C'est pourquoi les différentes tentatives pour créer une armée onusienne ont toutes échoué. En 1948, le Conseil de sécurité a écarté la proposition du Secrétaire général norvégien Trygve Lie de créer une garde des Nations-Unies. En 1992, les Etats-Unis n'ont pas voulu souscrire aux « unités d'imposition de la paix » que préconisait monsieur Boutros Boutros-Ghali dans son Agenda pour la paix. En outre, les Etats-membres qui ont les moyens militaires de fournir des troupes de qualité, bien entraînées, bien équipées et faisant preuve de discipline n'ont trop souvent pas la volonté politique d'agir. Il s'agit, dans bien des cas, des membres de ce Conseil. Une exception doit être cependant retenue. La France fait preuve d'un activisme certain dans les OMP. Cela contribue à maintenir son statut de grande puissance. Cette attitude est néanmoins regardée avec méfiance par ses partenaires.

Cette méfiance à l'égard des activistes se transforme parfois en mépris pour l'Organisation. Le comportement américain envers elle, manipulée ou rejetée selon une vision étroite des intérêts nationaux, en témoigne. Leur mépris s'est typiquement manifesté par le refus de ratifier à la fois les accords de Kyoto et le traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT), ou encore la convention sur les mines antipersonnels.

Les Nations-Unies, symbole de paix et de justice, et les Etats-Unis, incarnation de la puissance, sont ainsi largement en situation de conflit plutôt que de soutien et de complémentarité. Cette réalité est encore plus criante depuis l'élection d'une administration

républicaine spontanément plus méfiante envers l'internationalisme et le multilatéralisme. Pour de nombreux pays, membres ou non du Conseil de sécurité, la fonction première de l'ONU est d'équilibrer, sinon de s'opposer aux Etats-Unis. Cet objectif conduit en réalité trop souvent à une paralysie de l'Organisation. Cette paralysie s'applique aussi aux réformes proposées.

2.2.3 Des réformes improbables

L'échec des tentatives passées et le peu d'écho rencontré au plan pratique par les volontés exprimées aujourd'hui n'inclinent pas à l'optimisme.

Tout d'abord, il a déjà été démontré pourquoi l'armée onusienne demeure virtuelle. Le dernier essai de création de ce type d'unités en 1992 par l'ancien Secrétaire général n'a pas fonctionné. Les Etats-Unis n'ont pas adhéré à cette idée « d'unités d'imposition de la paix » capables d'intervenir immédiatement sur mandat du Conseil et sous commandement du Secrétaire. Ils ont refusé de mettre à disposition des troupes et du matériel.

Ensuite, plus récemment, un rapport de la commission présidée par Lakhdar Brahimi a souligné la nécessité d'entreprendre des réformes pour rendre l'Organisation plus efficace quant au maintien de la paix. « La mise en œuvre des recommandations contenues dans [ce rapport] implique un vote positif de l'assemblée générale, des ressources supplémentaires mises à la disposition de l'Organisation par les Etats membres, une révision des règles de fonctionnement du Conseil de sécurité, et, sans doute à terme, un élargissement de sa composition »⁵. Cette dernière demande, faite par de nombreux pays, a toujours été reportée à plus tard. Les autres requêtes ont toujours été rejetées par les puissances. Elles considèrent qu'il est plus facile d'atteindre un compromis entre les 5 membres permanents du Conseil de sécurité que d'obtenir un soutien pour des réformes en profondeur au sein d'une assemblée générale hostile à tout changement radical.

Le contraste entre les Nations Unies telles qu'elles devraient être et les Nations unies telles qu'elles sont est saisissant. Elles sont tenues à l'écart des conflits jugés importants par les membres du Conseil de sécurité. De fait, elles n'interviennent que dans des crises mineures, le plus souvent en interposition entre des parties consentantes, sans aller plus loin dans la résolution de la crise. Ce quasi-aveu d'échec est une menace pour leur légitimité. Si l'ONU a gardé sa fonction de tribune entre les différentes nations, on l'attend désormais avant tout sur

⁵ : Montbrial, Thierry : RAMSES 2002, Paris, 2001, ISBN 2-10-005746-4, p65.

le terrain. On lui reproche sa passivité et sa non représentativité par rapport aux idéaux qu'elle est censée représenter. Certains n'hésitent pas à la comparer à l'ancienne Société des Nations. Cette assimilation à un symbole de la faillite de la sécurité collective jette le discrédit sur elle. L'Organisation n'est d'ailleurs pas la seule à être sous influence. D'autres qu'elle sont aussi sous tutelle. Si pour l'OTAN, la domination américaine est notoire, son extension prévue au reste du monde demeure moins connue.

2.3 La globalisation comme paradigme de la stratégie américaine

L'impérialisme américain du 21^{ème} siècle est encore en phase d'affinage. C'est pourquoi ses avancées sont malaisées à mesurer, les preuves de son passage sont difficiles à cerner. Pourtant, il existe au moins deux éléments indéniables qui témoignent de son existence. La volonté politique d'utiliser la mondialisation comme instrument de domination est le premier d'entre eux. La conceptualisation de cette stratégie en constitue le second.

2.3.1 La mondialisation comme moyen d'hégémonie⁶

Dans son discours sur l'état de l'Union en janvier 2000, le président Clinton en appelait à une révolution américaine pour le 21^{ème} siècle. Elle consiste selon lui à mettre en forme la mondialisation, à être au centre de tous ses réseaux, à en tirer les ficelles.

Cette mise en forme d'un monde en gestation se développerait en trois phases. La première serait l'établissement d'un consensus sur l'expansion du commerce international, à travers de nouveaux standards et l'ouverture des marchés régionaux. Elle est aujourd'hui largement entamée, en particulier avec les créations et les extensions prévues de zones de libre échange de niveau continental. Les négociations en cours sur le commerce y contribuent aussi. La deuxième phase consisterait en la promotion de la démocratie et de la paix, en l'intégration des anciens adversaires (soutien des forces démocratiques et dénucléarisation en Russie, accession de la Chine à l'organisation mondiale du commerce (OMC) et ouverture de ses marchés). La prévention et la résolution des conflits où les intérêts américains sont en jeu, la lutte contre la prolifération, les mafias et le terrorisme, l'aide économique y participeraient aussi. La dernière évolution stratégique de l'OTAN, adoptée en 1999 à Washington, va

⁶ : Bédar, Saïda, , Cahier d'études stratégiques, n° 28, Tours, 2000, ISBN 2-905578-20-1, p11-12-19

d'ailleurs dans ce sens. Le troisième et dernier temps serait constitué par l'affirmation de la puissance militaire et diplomatique.

Cette triade, représentée par l'expansion du commerce et l'accès aux marchés, la démocratisation et la paix, l'engagement diplomatique et militaire, reste une constante de la stratégie américaine depuis que le wilsonisme a été proposé comme remède à la faillite du système interétatique dans l'après-première guerre mondiale. Ce qu'a évoqué monsieur Clinton n'est qu'une version adaptée aux temps modernes de la doctrine de Wilson. Mais, si la démarche est présentée comme graduelle, les 3 étapes sont en fait menées de manière simultanée. C'est pour cela que l'occurrence de cette révolution est peut être plus proche qu'il ne semble.

Ce néowilsonisme, porté par le modelage de la mondialisation, propose non plus la reconstruction du système international sur des bases étatiques mais vise plutôt l'américanisation des sociétés elles-mêmes.

C'est aussi dans ce sens que la commission sur la sécurité nationale (commission Hart-Rudman) préconisait dès avril 2000 l'action commune avec d'autres acteurs, Etats, institutions internationales, organisations non gouvernementales, droit, en les ayant au préalable amélioré sur la base du modèle américain. Après l'américanisation commerciale, l'américanisation juridique (par le triomphe du droit anglo-saxon sur la scène internationale), l'américanisation culturelle (par la diffusion de « l'American way of life »), l'américanisation politique (adoption du modèle démocratique américain) représente l'ultime instrument pernicieux de domination américain. Son caractère pernicieux résiderait alors dans le fait qu'en créant des clones du modèle original, il provoquerait un alignement beaucoup moins contraignant sur les thèses de Washington.

La volonté politique des Etats-Unis d'utiliser le phénomène actuel majeur, la mondialisation, est donc évidente. Il leur est alors nécessaire de la décliner en concept pour traduire cette volonté en action.

2.3.2 Une stratégie en cours de conceptualisation

Actuellement, la réorientation stratégique américaine initiée depuis la fin des années 90 se développe suivant trois axes. A la défense nationale antimissile (NMD) et à la revue de défense quadriennale (QDR) s'ajoute la vision interarmées pour l'année 2020 (JV 2020).

C'est cette vision prospective qui cherche à modeler la mondialisation. Elle prône la supériorité par l'intégration intellectuelle, opérationnelle, organisationnelle, doctrinale et

technique. Elle vise à créer ainsi un modèle de système de systèmes, intégré tous azimuts (militaires et civils). Ce modèle fournirait un flot d'informations en temps presque réel. De cette masse de renseignements seraient tirées les connaissances utiles pour agir au plus vite. Cette vitesse d'exécution conduisant à devancer l'adversaire ou à prévenir les crises constituerait alors un sérieux gage de succès.

Les capacités essentielles de cette JV 2020, sont toujours, in fine, la manœuvre dont l'engagement de précision, la logistique et la protection forment les fondements. Cela est rendu possible par l'interopérabilité interarmes, interalliés et interagences. C'est donc là une prospective largement militarisée. où les militaires sont d'ailleurs crédités d'un rôle initiateur proactif.

Dans le monde en cours de recomposition, une nation, les Etats-Unis, se distingue des autres de manière évidente.

En plus de l'utilisation des moyens habituels de gestion des crises que sont l'ingérence humanitaire et l'ONU, elle prépare sa maîtrise d'un outil beaucoup plus global. Cet outil serait basé sur l'instrumentalisation de la mondialisation et induirait alors une hégémonie dans tous les domaines et sur tout le monde. Si le concept et les modes d'action ne semblent pas arrêtés, elle est la seule à avoir poussé la réflexion aussi loin.

En attendant de bénéficier d'un tel moyen, quand les moyens de thérapie à large spectre ou les solutions non violentes ne suffisent plus, l'implication directe et militaire devient inévitable.

3 VERS UN NOUVEAU CODE D'INGERENCE

Au cours de la décennie écoulée, les ingérences militaires ont été principalement réalisées par les Etats-Unis, les grandes nations européennes et la Russie. La forme de ces interventions n'est plus celle qui prévalait lors de la guerre froide. D'une part, la participation aux interventions est le plus souvent directe. Elle ne passe plus par des pays-relais utilisés pour conduire une stratégie indirecte. Elle ne se caractérise pas par une confrontation de bloc contre un autre bloc mais plutôt par la réalisation de coalitions de circonstances pour punir un agresseur. D'autre part, le statu quo dans les régions sensibles comme l'Europe n'est plus gelé par la dissuasion nucléaire. L'intervention façon guerre froide semble donc bien avoir vécu. Pourtant, les ingérences restent d'évidence motivées. Ces motivations constituent autant de nouvelles règles qui commencent à émerger. Leur compilation forme un nouveau code de l'ingérence militaire. Dans celui-ci, il apparaît que les Etats-Unis refusent le rôle de gendarme planétaire et privilégient avant tout leurs intérêts nationaux. Les puissances de l'Union européenne restent tiraillées entre leur passé et le besoin de stabilité en Europe balkanique. La Fédération de Russie est revenue quant à elle à des ambitions plus modestes que l'URSS.

3.1 Les Etats-Unis, un gendarme sélectif

Dès les bouleversements internationaux de 1989 et 1991, les Etats-Unis avaient lancé le projet flou mais vaste de « nouvel ordre international ». L'ancien président Bush, pour cause de défaite électorale, n'avait pas eu le temps de le théoriser. Ce sont le président Clinton et son successeur qui l'ont exploité.

Cette forme d'ordre appliquée avec plus ou moins de force correspond bien à la définition moderne de l'impérialisme. Elle s'appuie sur la supériorité américaine dans les domaines militaire, économique et technologique. C'est ce que David Spanger, journaliste au New York Times, qualifiait de suprématie du dollar, de la puce pentium 3 et du bombardier B2.

Ce nouvel ordre mondial se traduit encore par ce que madame Zwang¹ appelle « l'enlargment ». Cette extension est un phénomène ambigu. Elle procède à la fois d'éléments

¹ : Zwang, Annie, Les Etats-Unis et le monde : rapports de puissance (1898-1998), Paris, 2000, ISBN 2-7298-0308-4

impérialistes de l'exercice de la puissance et d'éléments davantage nationalistes. Parmi les premiers, il convient de ranger l'unilatéralisme, le maintien du « leadership » mondial. Dans l'autre catégorie, on trouve un interventionnisme prudent et mesuré à l'aune des intérêts nationaux.

3.1.1 Un unilatéralisme mal ressenti

Dès 1992, le président Bill Clinton énonce les principes de politique extérieure qu'il entend suivre. Il s'agit de la défense des droits de l'homme et de l'environnement, de la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, contre le terrorisme.....En 1993, ces intentions sont légèrement amendées. Il s'agit de promouvoir la démocratie et l'économie de marché dans le monde. Cette promotion protégerait les intérêts et la sécurité américaine. Elle permettrait d'exporter des valeurs à la fois américaines et universelles. Le principe d'une véritable mission des Etats-Unis envers le reste du monde est dès lors édicté. Cependant, de nombreux pays refusent cette tentative d'imposition. C'est le cas de la plupart des pays islamiques, de la France au nom du maintien d'une exception culturelle voire de différends économiques sur la propriété intellectuelle. Ces dernières nations n'y voient qu'une forme à peine déguisée d'impérialisme culturel. Il est d'ailleurs aisé d'établir un parallèle entre la volonté d'apporter la civilisation en Afrique et en Asie par les puissances coloniales au 19^{ème} siècle et cette dimension messianique dont la superpuissance s'est dotée récemment.

Ces valeurs conduisent les dernières administrations américaines à adopter des postures brutales et mal perçues par les autres nations. Ainsi, la puissance américaine n'hésite pas, au mépris du droit international, à pratiquer la diplomatie du « tomahawk » (bordées de missiles de croisière contre le Soudan et l'Afghanistan en 1998). A ses débuts en politique étrangère, George W. Bush choisit de développer le programme de défense nationale antimissile (NMD). Sans négociation préalable, Il rend caduc le traité ABM de 1972. Plus récemment, il décline un discours sur le nouvel ennemi planétaire, « l'axe du mal », qu'il est le seul à définir et qui lui permet de déterminer ses adversaires par ordre de priorité. En désignant l'Irak comme prochaine cible de son action, l'exécutif américain prend encore une fois des décisions sans concertation avec ses alliés². Le Britannique Chris Patten, commissaire européen aux relations extérieures, dénonce d'ailleurs le « simplisme » de cette position³. Si

² : Mével, Jean-Jacques : Washington menace directement l'Irak, dans le Figaro, jeudi 14 février 2002.

³ : Barochez, Luc : Les Européens sont inquiets mais désunis, dans le Figaro, jeudi 14 février 2002.

les termes restent diplomatiques, ils reflètent la pensée européenne quant à l'attitude américaine. Elle se permet, au mieux, une certaine condescendance vis-à-vis du reste du monde, au pire, une indifférence quasi-totale. De toute façon, les Etats-Unis n'accordent qu'une attention toute relative aux objections qu'ils rencontrent. Leur suprématie, en particulier militaire est si écrasante que leur statut de puissance dominante, y compris à terme, ne court aucun risque.

3.3.2 Un leadership entretenu à tout prix

En pratique, les Etats-Unis agissent de manière à conserver leur position éminente au sein de l'ensemble des Etats. Au plan diplomatique, ils essaient de maintenir sous tutelle les concurrents sérieux. Dans le domaine économique, ils considèrent qu'ils sont en guerre et mettent désormais leurs capacités de renseignement au service de leurs entreprises. Enfin, ils entendent bien maintenir voire accroître encore leur supériorité militaire.

Ainsi, les adversaires potentiels les plus sérieux sont mis sous influence. A Varsovie, le 15 juin 2001, le président Bush l'a démontré sans s'embarrasser de précautions oratoires. Fort de toute l'histoire du 20^{ème} siècle et insensible comme la plupart des Américains à la distinction entre l'Union européenne et l'Alliance atlantique, il n'hésite pas à décréter que l'Union doit s'étendre à tous les pays du continent eurasiatique, de la Baltique à la mer Noire. L'OTAN, selon lui, doit assurer la sécurité de ce vaste ensemble. L'hôte de la Maison-Blanche n'envisage l'organisation européenne que strictement encadrée par l'Alliance sous direction américaine. Cette Union doit rester « vassalisée », même si elle est parfois indocile.

Ensuite, les Etats-Unis font tout pour résister à la concurrence des économies qui leur sont similaires. Ils investissent dans ce but énormément en recherche et mise au point pour préserver l'avenir. D'ailleurs, pour l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE), 40% des chercheurs de recherche et développement y travaillent. Ils ont en outre créé sous l'administration Clinton un véritable bureau d'intelligence économique, s'appuyant sur l'ensemble de leurs agences de renseignement, pour favoriser leurs firmes sur le plan commercial. Certains déboires survenus récemment à des sociétés françaises témoignent de leur efficacité.

Enfin, comme le titrait il y a peu le Figaro⁴ : « Défense : l'avance américaine s'accroît ». En effet, pour ce qui concerne la maîtrise de l'information, les Américains sont passés avec leur

⁴ : de la Grange, Arnaud : La technologie du pentagone écrase l'Europe, dans le Figaro, 15 février 2001.

opération en Afghanistan aux travaux pratiques et à la validation de leurs études. Ils opèrent en temps réel sur le champ de bataille et font un usage de plus en plus grand de munitions intelligentes. Tout d'abord, leurs drones les renseignent en permanence et frappent de manière presque instantanée même si l'ordre d'ouverture du feu est donné à Washington où Tampa (ville de Floride où est localisé le quartier général du commandement central en charge de l'Afghanistan). Ensuite, le pourcentage de munitions intelligentes tirées est passé de 15% dans le Golfe à 80% en Afghanistan. Comparativement, la France, pays européen le plus avancé dans le domaine de la maîtrise de l'information, n'a pas dépassé le niveau doctrinal. Elle va passer en 2002 au niveau expérimental. Elle n'utilise en outre qu'un nombre restreint de munitions intelligentes. Cette supériorité militaire absolue, invariant de la politique américaine depuis la Seconde Guerre Mondiale, ne va pas s'arrêter faute de crédits. Le secrétaire d'Etat à la défense, Donald Rumsfeld vient d'obtenir une hausse de 48 milliards de dollars sur le prochain budget de la défense. Il s'agit de la plus forte hausse depuis l'époque de Ronald Reagan. La domination américaine risque donc fort de s'accroître. Comme l'affirme Jeane Kirkpatrick⁵, ancienne ambassadrice auprès de l'ONU : «, Bush a une approche simple et instinctive des questions militaires. Il veut seulement et avant tout que les Etats-Unis soient le pays le plus fort du monde. ». Leur force est telle qu'ils sont les seuls à pouvoir intervenir partout et en masse. Pourtant, malgré leur écrasante suprématie, les Etats-Unis se montrent prudents dans leurs interventions.

3.3.3 Un interventionnisme mesuré

Cette prudence dans le lancement d'opérations extérieures se retrouve dans le dénombrement des actions où la force fut réellement utilisée. Il y a la réponse à une agression directe (Afghanistan), la défense des alliés comme le prouvent les 2 dernières guerres mondiales. La contre-prolifération, les bombardements sur l'Irak le montrent, en fait partie. On y compte aussi la protection de régimes amis (Arabie Saoudite), le soutien d'un régime démocratique (Haïti), le maintien de la paix. C'est d'ailleurs là que la demande internationale est la plus forte et que les réticences à intervenir sont les plus grandes. La réticence à engager des troupes au sol en ex-Yougoslavie le démontre. L'opinion publique américaine répugne à perdre ses soldats si les Etats-Unis ne sont pas pleinement et directement concernés. De plus, dans les milieux militaires, il existe une forte croyance que la technologie peut conduire à une

⁵ : Cadier, Jean-Bernard : Rumsfeld le conquérant, dans Le Point N°1535, février 2002.

victoire sans perte, au zéro mort. Il aura fallu attendre 3 ans (de 1992 pour le déploiement de la FORPRONU à 1995 pour l'intervention de l'IFOR) avant qu'ils envoient sur ce théâtre des unités terrestres. Ces cas, bien identifiés, combinés avec d'autres critères de sélection des interventions (la faisabilité de l'opération, l'importance des enjeux, la proximité, le danger à s'immiscer dans des guerres civiles.....) rendent la puissance américaine moins opératoire que sa dimension ne l'aurait laissé supposer au départ. C'est ce que fait observer l'histoire contemporaine depuis le torpillage du Lusitania en 1917 jusqu'à la préservation de la mainmise sur le pétrole du Golfe en 1991. Les Etats-Unis servent d'abord leurs intérêts. Cette pratique reste néanmoins géographiquement limitée.

Les Etats-Unis répugnent donc à servir de gendarme planétaire. Ils interviennent essentiellement pour maintenir un ordre garant de leurs intérêts dans des régions bien déterminées (Europe, Moyen-Orient, Asie centrale, Corée du Sud). On est bien là dans la forme moderne de l'impérialisme.

Quand leur implantation durable n'est pas requise, ils pratiquent alors de préférence une stratégie de coups de main avec des forces d'intervention rapide et l'aide de nations-hôtes réparties sur toute la planète. Parmi ces dernières, les puissances ouest-européennes ne jouent pas un rôle de figuration.

3.2 Variations européennes

Avec la fin de la guerre froide, les Européens n'entendent pas accrédi ter l'idée d'une politique de domination dont ils n'ont plus toujours les moyens et dont ils ne voient pas souvent l'intérêt. Ils doivent cependant intervenir pour des raisons qui généralement se combinent. Des menaces sur des zones d'influence traditionnelle peuvent se mêler à la solidarité avec l'allié américain et la volonté de sauvegarder une stature internationale. Ainsi, le passé n'est pas mort. Les Français, les Anglais et les Allemands restent sensibles aux appels de la périphérie.

3.2.1 Les réajustements français

Si la France n'a pas abandonnée ses prétentions à jouer un rôle sur la scène mondiale, elle a néanmoins, de manière très pragmatique, réorientée ses efforts dans d'autres domaines que la défense et vers l'Europe.

Certes, cette nation conserve l'ambition d'être encore une grande puissance. Elle en possède des attributs indéniables. Il s'agit d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, de la détention d'armes nucléaires. Il lui reste de plus des départements et territoires d'outre-mer, reliquats de son empire colonial. Ils lui permettent d'affirmer sa présence dans le Pacifique, en Amérique, dans l'océan Indien. Elle a des relations privilégiées avec nombre de pays africains. Les différents accords de défense et de coopération qui la lient avec eux en témoignent. Elle a d'ailleurs longtemps pratiqué l'ingérence politique chez ses anciennes colonies. Au plan militaire, il en reste un savoir-faire reconnu en particulier chez les troupes anciennement professionnelles : les troupes de marine et les légionnaires. Pourtant, cette époque des interventions multiples pour maintenir au pouvoir des régimes affiliés est révolue. En effet, il convient désormais de relativiser le poids de la France en Afrique. Elle a entrepris de se désengager de ce continent. Elle a quitté la base centrafricaine de Bangui. Les effectifs maintenus dans les forces prépositionnées (Djibouti, Dakar, Abidjan, Libreville) ne cessent de baisser. Elle a d'ailleurs conceptualisé cette nouvelle approche⁷. Bien que restant fidèle à ses amis et qu'elle cherche à intéresser les membres de l'UE à cette partie du monde, la France entend pratiquer la non-ingérence (pas d'interventionnisme à tout va) et la non-indifférence (pérennité du lien avec ce continent et coopération prioritaire avec les Etats pratiquant une bonne gouvernance). Pour l'aider dans cette démarche, elle privilégie aujourd'hui le maintien de la paix par des forces interafricaines. La mise en œuvre de la doctrine RECAMP (renforcement des capacités africaines au maintien de la paix) l'illustre. La MISAB (mission de surveillance des accords de Bangui) l'a expérimenté dès 1997. Parallèlement à ce retrait partiel de l'Afrique, on assiste à une implication de plus en plus grande sur le théâtre européen depuis 1992. Cet engagement peut revêtir la participation à des opérations de maintien de la paix le plus souvent . Il n'est néanmoins pas exclusif d'actions plus offensives comme le démontre l'engagement de la brigade multinationale (BMN) en 1995. En plus de cette réorientation géographique, la France n'accorde plus à l'outil militaire l'importance d'antan. Au terme de la réforme initiée en 1996, l'armée de projection voit son importance budgétaire décroître régulièrement. Elle est passée, (hors pensions), de 2,16 % du produit intérieur brut (PIB) en 1998 à 1,93 % en 2002⁸. Au total, la France continue d'envisager pour elle un rôle mondial. Elle s'investit beaucoup dans les opérations de maintien de la paix . Elle se reconnaît des responsabilités particulières en Afrique même si

⁷ : conférence prononcée le 8 janvier 2002 devant le Collège Interarmées de Défense par le général Pellegrini, conseiller Afrique Moyen-Orient du Chef d'état-major des armées.

⁸ : Ministère de la défense, La défense en chiffres, budget pour 2002, 2002, DICOD.

elle admet de plus en plus ouvertement ses limites. Elle n'est pas la seule héritière d'une tradition impériale. Le Royaume-Uni en possède aussi une.

3.2.2 Les réaffirmations britanniques

L'Angleterre, autant que la France, reste marquée par son passé de puissance coloniale. La prééminence du lien transatlantique jusqu'à ces derniers temps le démontre bien. Il n'a jamais empêché une ouverture sur l'Europe dont la stabilité a toujours été une préoccupation majeure à Londres. C'est d'ailleurs vers cette Europe que s'effectuent aujourd'hui les inflexions les plus significatives de l'appareil de défense anglais.

Ainsi, c'est l'attachement à l'OTAN qui depuis 1945 marque la politique extérieure britannique. L'OTAN est en effet essentielle pour la défense de la Grande Bretagne. Elle l'a préservé pendant presque 30 ans d'une menace directe venant de l'Est. Elle s'y est donc particulièrement impliquée. Elle y occupe d'ailleurs une place primordiale en fournissant l'état-major du corps de réaction rapide de l'Alliance (Allied Command Europe Rapid Reaction Corps). De part son expérience et à cause des liens tissés avec les Américains, elle est souvent mise à contribution pour fournir les échelons de commandement en cas d'intervention. Le premier chef de la force engagée au Kosovo était le général Jackson. De plus, cet attachement est particulièrement pragmatique. L'OTAN est essentielle pour les interventions lourdes. Même les groupes de forces interarmées multinationaux (GFIM) ont besoin des moyens de projection stratégiques des Etats-Unis pour leurs déploiements. Cet attachement se décline vis-à-vis des Etats-Unis dans une relation spéciale, une véritable complicité. Là où les autres Européens renâclent, les Anglais sont présents et font preuve d'une coopération sans faille. L'exemple des bombardements sur l'Irak est convaincant. Ce quasi-cousinage n'interdit pas, bien sûr, d'autres relations. Le Royaume-Uni s'est, en particulier, investi dans une relation nouvelle envers « le canard boiteux » de l'Alliance : la France.

Ce renouveau de l'amitié franco-britannique est concomitant avec une révision des tâches dans le domaine de la défense. Les Livres blancs de 1992 et 1993 ont d'ailleurs revu les grands rôles de l'armée en faisant d'une « demi-fonction » un objectif prioritaire, à savoir : la contribution à la défense des intérêts de sécurité britannique largement définis et le maintien de la paix et de la sécurité internationale dans le monde. De ce moment date l'implication croissante des soldats anglais dans les OMP. A l'exception de Chypre, où environ 500 soldats britanniques font partie de la force de l'ONU, Londres ne goûtait guère les OMP. En 1991,

elle envoie 15 observateurs pour surveiller la frontière entre le Koweït et l'Irak. Puis, elle s'engage progressivement dans les Balkans dans le cadre de la FORPRONU, de la force de réaction rapide, de la force de mise en œuvre des accords de Dayton et de celle du Kosovo. Cet intérêt pour l'Europe trouve un regain de vigueur en 1998 avec la déclaration de Saint Malo. L'Angleterre entend participer pleinement au processus d'édification de la défense européenne. Elle en est pleinement capable car elle dispose de l'armée de métier la plus importante parmi les pays de l'Alliance appartenant au vieux continent. Elle possède 38 bataillons d'infanterie contre 21 pour la France et détient des forces armées équipées de matériels modernes. Elle semble même parfois vouloir prendre la tête de cette défense européenne en gestation. C'est du moins l'avis du général Mercier lorsqu'il écrit⁹ : « Saurons-nous échapper à ce misérabilisme comme l'ont fait les Britanniques qui effectuent un effort de défense conforme à leurs ambitions et qui sont en passe de réaliser une OPA sur la défense européenne tout en se positionnant comme les seuls alliés privilégiés des Etats-Unis ? ».

L'interventionnisme anglais s'exprime ainsi classiquement. Ils demeurent les alliés inconditionnels des Etats-Unis. Ils se dotent d'une nouvelle « cavalerie de saint George » pour peser sur le destin du continent. Cette capacité récente vient faire contrepoids au renouveau allemand.

3.2.3 L'Allemagne et son retour progressif à la normalité

La fin de la guerre froide, sa réunification, la volonté de se doter d'un statut international conforme à sa puissance économique ont conduit l'Allemagne à intervenir en dehors de ses frontières. Cet exercice habituel de la puissance ne s'est pas fait sans mal et immédiatement. Même s'il a été largement provoqué, il s'effectue principalement vers l'aire d'expansion naturelle de cette nation : l'Europe centrale et orientale.

Ainsi, le tout premier signe militaire de cette normalisation fut l'acceptation par Bonn de renforcer sa présence navale en Méditerranée pendant la guerre du Golfe. Les autres nations de l'Alliance purent alors concentrer leurs efforts sur l'embargo maritime visant l'Irak. Immédiatement après cette aide octroyée hors du territoire germanique, un débat national sur le principe de la constitutionnalité d'une participation allemande aux OMP sous l'égide de l'ONU fut tenu. La Cour constitutionnelle de Karlsruhe y répondit favorablement en 1994.

⁹ : Mercier, Philippe, Armée : le déclin annonce, dans Libération, mardi 12 février 2002.

Elle soumit néanmoins l'envoi de troupes à l'extérieur des frontières par le gouvernement à une autorisation parlementaire préalable (à la majorité simple), au cas par cas. Elle la conditionna aussi à une limitation du volume de personnel et de matériels déployés. Elle proscrit encore les interventions secrètes ou unilatérales. De fait, des avancées concrètes ont été réalisées dans l'interventionnisme. Pourtant, les réticences sont encore importantes. C'est ce que traduit le Livre Blanc de 1994 lorsqu'il rappelle que « la contribution de l'Allemagne à la préservation de la paix continuera d'être d'abord de nature politique et économique et non militaire ». La participation ou le lancement d'opérations extérieures demeure en pratique limité et très encadré. Il est pourtant largement souhaité par d'autres. Les Etats-Unis, non sans arrière-pensée quant à la possibilité d'un désengagement partiel de la zone balkanique, encourage Bonn à jouer un rôle plus actif. Pendant sa seconde campagne présidentielle, Clinton avait appelé l'Allemagne à solliciter un siège de membre permanent au Conseil de sécurité. En 1995, des voix se faisaient entendre à l'OTAN pour regretter l'absence de TORNADO allemands spécialisés dans la guerre électronique pour contrer les missiles serbes. Pendant ce temps, les actions extérieures allemandes allaient crescendo. Leur service de santé des armées fournissait une participation à l'autorité provisoire de l'ONU au Cambodge (APRONUC), des soldats armés intervenaient en Somalie et des démineurs dans le Golfe en 1994. Fin 1995, le Bundestag autorisait à une écrasante majorité (543 voix pour / 107 contre) la participation aux opérations de l'OTAN en Bosnie. Tout cela indique bien un retour à la normalité dans l'exercice de la puissance. Cet exercice se fait cependant de manière rassurante et avec beaucoup de retenue.

Il est donc clair que l'Allemagne réunifiée adopte désormais une attitude beaucoup moins frileuse qu'auparavant quant à sa participation à des interventions extérieures. Celles-ci sont maintenant essentiellement cantonnées aux Balkans. Elles viennent en soutien d'une politique étrangère qui renoue depuis 1991 avec la Mitteleuropa (reconnaissance de la Croatie et de la Bosnie forçant la main aux autres pays européens) et porte une attention marquée à l'Est. Même si le géant allemand marque à nouveau de son empreinte cette partie de l'Europe, il doit dans ces confins compter avec la Russie.

3.3 La résignation apparente de la Russie

La puissance russe n'a plus les ambitions de l'ex-URSS à l'égard de son étranger proche et lointain. Le temps du messianisme communiste est révolu. La Fédération de Russie n'a gardé de ce passé que la dimension continentale de son territoire.

Ce territoire a une partie asiatique et la Russie y observe les événements récents avec attention. Elle veille à y préserver ses intérêts, en particulier pour contrer l'influence de l'islamisme sur ses nationalités majoritairement musulmanes. C'est pourquoi la Fédération a accueilli avec bienveillance l'intervention américaine en Afghanistan.

Retirée d'Europe centrale, elle n'a effectué qu'un retour limité dans les Balkans. Sa présence s'est cantonnée à la participation aux forces de l'ONU : Force de Protection des Nations-Unies (FORPRONU), Force au Kosovo (KFOR). Dans ce cadre, elle n'a pas pu protéger les « frères slaves » du sud de l'ex-Yougoslavie. L'Alliance leur a imposé sa loi en Bosnie et au Kosovo.

La Russie se consacre maintenant principalement à consolider son influence dans la Communauté des Etats Indépendants (CEI). Ce comportement la fait ressembler maintenant davantage à une puissance régionale.

Cette dernière s'adapte à des circonstances qui lui sont aujourd'hui difficiles. Parallèlement à cette adaptation, on assiste à un retour aux constantes historiques russes dans la manière d'appréhender l'espace environnant. Enfin, une réforme en cours de l'outil militaire laisse présager à terme une remontée en puissance de la stratégie de la Fédération.

3.3.1 Une adaptation à des circonstances difficiles

A partir de 1991, les différents présidents de la Fédération russe ont du faire face à des problèmes internes (Caucase) et externes, notamment au sein de CEI.

En Europe, monsieur Eltsine a résolu le problème du partage de la flotte de la mer noire avec l'Ukraine. L'avancée de l'OTAN a été stoppée. La Biélorussie est redevenue un satellite de la Russie. Ce pays a en effet accepté le rétablissement d'une union entre les 2 nations. L'Ukraine et la Moldavie forment un « noman's land » dans lequel l'Alliance ne se risque pas. La Moldavie a d'ailleurs renoué avec le communisme. En février 2001, le parti communiste moldave (PCM) a remporté la majorité absolue aux élections parlementaires. En avril de la même année, Vladimir Voronine, membre du PCM, a été élu à la présidence du pays. Il en va de même en ce qui concerne les pays baltes. La proportion de Russes y est élevée, dépassant les 30% en Estonie et en Lettonie. Saint Pétersbourg est toute proche de leurs frontières. La Lituanie est une voie de passage obligée vers l'enclave de Kaliningrad. Les intérêts de Moscou y sont donc importants et toute atteinte à leur encontre serait mal vécue.

Dans la zone transcaucasienne (Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan), Boris Eltsine a aussi fourni une aide aux Ossètes du Nord et aux Abkhazes pour amener la Géorgie à de meilleurs

sentiments à l'égard de son ex-« grand frère ». Plus précisément, les milices abkhazes ont bénéficié de renforcements face aux Géorgiens. Puis, ce sont les hommes d'Edouard Chevarnadzé qui ont été soutenus contre ceux du président déchu Gamsakhourdia. Le prix de ce soutien fut le retour de la Géorgie au sein de la CEI et le maintien de bases militaires russes dans le pays. Vladimir Poutine a repris le flambeau dans la lutte contre les indépendantistes tchéchènes. Le Caucase apparaît donc comme une véritable chasse gardée du pouvoir central. Il tenterait ainsi d'y restaurer une véritable continuité. Les dirigeants de Moscou sont en outre attentifs à la situation dans les pays situés au voisinage de la mer Caspienne. Ainsi, ils ont aidé Gaïdar Aliev, ancien membre du parti communiste de l'Union Soviétique (PCUS) à revenir au pouvoir à la mi-1993. Ce dernier a d'ailleurs immédiatement rejoint la CEI et rétabli des liens avec la Russie. Ces pays ne sauraient pour Moscou être entièrement indépendants à cause des richesses de la mer Caspienne et du nombre des originaires du Caucase au sein de la Fédération. Toute évolution trop voyante pourraient avoir des répercussions néfastes pour la stabilité en Ingouchie et en Tchétchénie. Le Kremlin redoute plus que tout un embrasement de ces petites républiques. L'effort qu'il fournit en Tchétchénie ne saurait probablement pas être reproduit à plusieurs endroits à la fois.

En Asie centrale, Moscou surveille la situation au Kazakhstan car la population est composée de 40% de Russes. L'existence de réserves importantes de gaz, d'installations nucléaires et spatiales explique aussi cette attitude. D'ailleurs, la stabilité des républiques d'Asie demeure une préoccupation du pouvoir central. Il en a fait un enjeu régional. Avec la Chine, le Kirghizistan, le Tadjikistan et le Kazakhstan, la Fédération forme l'organisation de coopération de Shanghai. Sa vocation est de combattre les mouvements indépendantistes et séparatistes. En juin 2001, cet ensemble s'est encore agrandi en accueillant l'Ouzbékistan. Au **Turkménistan près**, le quorum est atteint. Les anciennes possessions d'Asie centrale sont regroupées dans une organisation sécuritaire.

3.3.2 Le retour des constantes historiques

Cette tentative de limiter les conséquences de l'éclatement de l'empire s'explique par une résurgence de l'histoire dans la manière dont les Russes apprécient leur situation.

Tout d'abord, comme sous Pierre le Grand, on refuse l'instabilité aux frontières de peur d'une contagion intérieure. Cela constitue une justification de la pacification des marches de la Fédération. L'exemple tchéchène en est une illustration flagrante.

Ensuite, on retrouve l'ancienne volonté de se prémunir d'une agression extérieure à l'aide d'un glacis protecteur s'étendant au-delà des frontières. Cette profondeur stratégique avait d'ailleurs largement contribué à surmonter les 2 traumatismes majeurs de l'histoire russe. Il s'agit de la guerre patriotique contre les armées impériales et de la grande guerre patriotique consécutive au lancement de l'opération Barbarossa en 1941. Les offensives allemandes et françaises n'ont pu atteindre une profondeur suffisante pour frapper les centres de gravité adverses. L'hiver russe est alors venu renforcer l'action militaire pour immobiliser et décimer l'adversaire. La protection par l'espace a ainsi durablement marqué la conscience collective de cette nation.

Enfin, la fièvre obsidionale, déjà sous jacente à cause de la situation d'enclavement sans débouché sur des mers libres en permanence, resurgit. Ce complexe d'encerclement est aujourd'hui ravivé par l'élargissement de l'OTAN. L'islamisme et les ambitions turques menacent les frontières méridionales. Le « limes » oriental ne contient plus les « barbares ». Le trop plein chinois se répand déjà en Sibérie.

Au total, la combinaison de ces 3 constantes historiques conduit bien à protéger une zone d'influence traditionnelle. Il serait malaisé pour les dirigeants du Kremlin de faire plus et de se lancer dans des interventions extérieures d'envergure. L'outil militaire n'a plus les dimensions et les capacités que détenait l'armée rouge. Pourtant, des études sont menées pour l'améliorer.

3.3.3 La réforme des armées¹⁰

Dans les débats en cours, les premiers changements risquent d'affecter l'arsenal nucléaire. Bien entendu, son utilité n'est pas en cause dans le domaine doctrinal. L'apport de la dissuasion qui garantit un maximum de sécurité à moindre coût est reconnu. C'est plutôt au niveau de l'organisation militaire et de la suprématie des missiles stratégiques sur les autres armées que des modifications pourraient survenir. Ainsi, courant 2000, une confrontation entre les tenants de la primauté du nucléaire sur le reste de l'appareil militaire et des opposants à cette idée a tourné à l'avantage de ces derniers. Le ministre de la défense, le maréchal Sergueïev, ex-patron des missiles stratégiques, s'opposait aux thèses défendues par son chef d'état-major, le général Kvachnine. Ce général recommandait une réduction

¹⁰ : conférence sur la stratégie russe prononcée par monsieur Romer Jean-Christophe, directeur du centre d'études d'histoire de la défense, au Collège Interarmées de Défense le vendredi 8 février 2002.

drastique des missiles en les faisant passer de 3500 têtes réparties en 18 divisions à 500 têtes structurées en 2 divisions. A terme, il prévoyait leur intégration dans l'armée de l'air. Le pouvoir politique a tranché en faveur de ces positions nouvelles. Implicitement, elles comprennent la perte du statut d'armée pour les missiles stratégiques.

Les forces conventionnelles ne sont pas épargnées par cette volonté réformatrice. En février 2002, le général Nicolaïev, président de la commission de la défense de la Douma, estimait que les forces de défense s'affaiblissaient et que la formation des officiers n'était plus adaptée aux guerres de demain. Il préconisait une remontée en puissance en 4 étapes. La première, qui couvre la période présente, est le maintien de la sécurité par la dissuasion nucléaire. La seconde verrait l'armée acquérir la capacité à conduire de front une guerre locale et un ou deux conflits armés. Dans une troisième étape, cette capacité s'élargirait à la conduite simultanée de 2 guerres locales et d'un ou deux conflits armés. Enfin, la dernière étape verrait la Russie capable de mener un conflit majeur et 2 guerres locales.

Si la dimension temporelle n'est pas précisée, il est clair que de telles évolutions ne sauraient intervenir rapidement. La situation économique actuelle du pays ne s'y prête pas. Néanmoins, la volonté de posséder un outil militaire beaucoup plus performant est avérée.

Ainsi, il semble bien que la Fédération russe n'ai pas la possibilité de dicter sa loi à court et moyen terme. Elle reste cantonnée dans une posture défensive et opportuniste. Ses prétentions de puissance se focalisent essentiellement sur son « étranger proche ». Cette périphérie immédiate doit constituer un rempart contre les agressions étrangères. Pourtant, des facteurs institutionnels (une armée qui veut montrer ses muscles et son utilité), idéologiques (la nostalgie de l'empire soviétique) et stratégiques peuvent pousser Moscou à vouloir jouer un rôle néo-impérial. Cette volonté se heurte aux réalités économiques et militaires. Les moyens d'intervention et le « nerf de la guerre » sont comptés. C'est pourquoi la Fédération, plutôt qu'un empire, reforme une sphère d'influence propre, consubstantielle. Cet espace ne constitue en fait que la zone d'expansion naturelle à toute puissance continentale. C'est aussi l'opinion de monsieur Garcin¹². En effet, en conclusion de sa partie consacrée à la Russie, il écrit : « A l'inverse, la Russie a perdu son statut de supergrand ; ne peut qu'aspirer à la longue au statut de puissance moyenne de taille continentale ; est marginalisée dans de nombreux dossiers essentiels (Afrique noire, Proche-Orient, Asie du Sud-Ouest, Asie ...), au point que

¹² : Garcin, Thierry, Les grandes questions internationales depuis la chute du mur de Berlin, p 53, 1^o édition, Paris, 2001, ISBN 2-7178-4178-4

ses capacités paraissent restreintes ou douteuses ; n'a plus les moyens de concevoir et de mettre en pratique un dessein asiatique à la dimension de sa géographie ; ne pourra sans doute reconstituer ses forces qu'à l'échelle d'une ou deux générations. »

CONCLUSION

Au terme de ce mémoire, il apparaît donc clairement que l'impérialisme n'est pas absent du monde contemporain.

La scène internationale n'est pas devenue subitement un univers idyllique où la « realpolitik » et les rapports de force seraient des reliques d'une époque révolue.

Au sein de la société humaine, il en va comme dans toutes les communautés. L'ordre établi se modifie. Il est battu en brèche par de nombreux acteurs. Ces derniers provoquent ainsi de véritables décompositions. Elles composent autant d'inquiétudes pour les puissances dominantes.

Leurs préoccupations, avant de se muer en interventions militaires, appellent un traitement par des moyens de thérapie à large spectre. Les plus usités jusque là, l'ingérence humanitaire et l'ONU sont alors simplement considérés comme des moyens au service d'une volonté politique assez souvent nationale. Désormais largement décrédibilisés, ils sont en passe d'être supplantés par l'instrumentalisation du phénomène actuel le plus global, la mondialisation. C'est du moins le sens des réflexions les plus avancées aux Etats-Unis.

Dans la défense de ses valeurs et intérêts, ce pays agit avec prudence et unilatéralement. Son comportement et ses positions sont décriés par ses alliés européens, hormis l'Angleterre. Parmi eux, La France ne se cantonne plus à son rôle africain. Elle agit en Europe balkanique. C'est aussi le cas de l'Allemagne qui intervient à nouveau militairement. Elle a profité pour cela de l'affaiblissement de la Russie qui s'est recentrée aujourd'hui sur la CEI. Au travers de cette répartition géographique des interventions, un nouveau code d'ingérences émerge.

Ses prochains amendements dépendront avant tout des ruptures possibles de l'équilibre régnant aujourd'hui entre les puissances et d'une éventuelle réforme de l'ONU.

BIBLIOGRAPHIE

Ghassan Salamé, 1996 – Appels d’empire – Paris – Fayard

Garcin Thierry, 2001- Les grandes questions internationales depuis la chute du mur de Berlin
-Paris – Economica

Moreau Defarges Philippe, 1998 – L’ordre mondial- Paris – Armand Colin

Zwang Annie, 2000 – Les Etats-Unis et le monde : rapports de puissance (1898 – 1998) –
Paris – Ellipses

Bédar Saïda (dir.), 2001 – Le débat stratégique américain 1999-2000 – Tours- Centre
interdisciplinaire de recherche pour la paix et d’études stratégiques

Boniface Pascal (dir.), 2001- L’année stratégique 2002-Paris, l’étudiant

de Montbrial Thierry (dir.), 2001 – RAMSES 2002 – Paris – Dunod

Frémy Michèle (dir.), 2000-Quid 2001- Paris-Laffont

Long Marceau (dir.), 1994- Livre blanc sur la défense- Ministère de la défense

Gyldén Alex, « La Somalie à la dérive », in l’Express, 2001, n° 2631

Mercier Philippe, « Armées, déclin annoncé », in Libération, 12 février 2002

Barochez Luc, « Les Européens sont inquiets mais désunis », in le Figaro, 14 février 2002

Mével Jean-Jacques, « Washington menace directement l’Irak », in le Figaro, 14 février 2002

De la Grange Arnaud, « La technologie du pentagone écrase l’Europe », in le Figaro, 15
février 2002

Merchet Jean-Dominique, « Les organisations humanitaires sont devenues un business », in Libération, 7mars 2002

TABLE DES MATIERES

	Page
Introduction	1
Partie 1 : Un monde en décomposition	3
1.1 La perte des repères	3
1.1.1 Une nouvelle donne à l'ouest et au Moyen-Orient	3
1.1.2 Tensions asiatiques et fragilités américaines	4
1.1.3 L'inefficience des concepts	5
1.2 La remise en cause des Etats	7
1.2.1 Des modèles étatiques en panne	7
1.2.2 Des Etats dévoyés ou impossibles	8
1.2.3 Des successeurs intéressés	9
1.3 Les guerres civiles : une tendance lourde	10
1.3.1 Des guerres plus civiles que militaires	10
1.3.2 Une compréhension difficile	11
1.3.3 Une inquiétude pour les sociétés modernes	12
Partie 2 : Les recompositions	14
2.1 Un humanitaire dévoyé	14
2.1.1 Une ingérence humanitaire politisée	14
2.1.2 Une ingérence humanitaire nationalisée	15
2.1.3 Une ingérence humanitaire en perte de vitesse	16
2.2 Une ONU discréditée	17
2.2.1 Une impuissance structurelle	17
2.2.2 Un instrument dominé par les puissances	19
2.2.3 Des réformes improbables	20
2.3 La globalisation comme paradigme de la stratégie américaine	21

2.3.1	La mondialisation comme moyen d'hégémonie	21
2.3.2	Une stratégie en cours de conceptualisation	22
	Partie 3 : Vers un nouveau code d'ingérences	24
3.1	Les Etats-Unis : un gendarme sélectif	24
3.1.1	Un unilatéralisme mal ressenti	25
3.1.2	Un leadership entretenu à tout prix	26
3.1.3	Un interventionnisme mesuré	27
3.2	Variations européennes	28
3.2.1	Les réajustements français	28
3.2.2	Les réaffirmations britanniques	30
3.2.3	L'Allemagne et son retour progressif à la normalité	31
3.3	La résignation apparente de la Russie	32
3.3.1	Une adaptation à des circonstances difficiles	33
3.3.2	Le retour des constances historiques	34
3.3.3	La réforme des armées	35
	Conclusion	38
	Bibliographie	39
	Table des matières	41

